RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CP D'ARCELORMITTAL ANNABA

Recueil des candidatures

Le dépôt des candidatures pour le renouvellement des membres du comité de participation (CP) d'ArcelorMittal Annaba a été lancé le 30 septembre dernier à travers l'ensemble des structures de la filiale algérienne du géant mondial de l'acier.

Après un désaccord entre l'employeur et le partenaire social sur le nombre de sièges à pourvoir (ce dernier voulait les reduire), une entente est finalement intervenue pour porter celui-ci à 77 membres pour 19 ateliers. Juste après cette élection et les éventuels recours, ce sera au tour du conseil syndical de voir sa composante réélue.

La date pour cette deuxième élection est prévue en principe au mois de novembre prochain La mission dévolue aux membres du CP et du conseil syndical lors de cette nouvelle mandature ne sera pas de tout repos. Ils auront à faire le point sur l'état des lieux, notamment les installations de production dont la vétusté n'est plus à démontrer, à l'exemple de la cokerie, à l'arrêt total depuis des années, ou le haut-fourneau n°2 présentant des risques certains de fissures dont les conséquences seront éventuellement graves.

Ces installations nécessitent une sérieuse et urgente prise en charge pour leur réhabilitation ou carrément leur renouvellement. Les deux entités (CP et conseil syndical) qui représenteront les travailleurs seront amenées dans cette optique à suivre la mise en route du plan d'investissement de 500 millions d'euros, consenti par les pouvoirs publics après un bras de fer qui a duré des mois entre ces derniers et le groupe qui a tout fait pour éviter le moindre engagement quant à donner des garanties pour ce prêt, avant de revenir à de meilleurs sentiments. Sachant pertinemment que ses intérêts en Algérie ne sont pas aussi fragiles que ceux de Florange (France), dont un sursis de deux mois a été accordé tout récemment par le groupe du Luxembourg au gouvernement français pour trouver un repreneur avant la fermeture définitive de ce site.

Photo : DR.

En effet, outre le complexe d'El Hadjar qui emploie quelque 5 200 salariés, le groupe ArcelorMittal dispose des mines de l'Ouenza et Boukhadra, dans la wilaya de Tébessa, de plusieurs unités commerciales à travers le pays en plus de divers autres avantages.

Tout cela fait que le groupe du Luxembourg ne peut renoncer à sa filiale algérienne dont il tire de conséquents dividendes.

A. Bouacha

KHENCHELA

Les 200 lots de terrain en litige régularisés

Selon le président de l'APW de Khenchela, Me B. Noureddine, les 200 lots de terrain dont ont bénéficié les citoyens, il y a des années et qui étaient en litige pour plusieurs raisons, seront régularisés. Une issue est enfin trouvée pour régulariser la situation de ces citoyens qui pourront dans les jours qui viennent bénéficier d'une parcelle de terrain allant jusqu'à 200 m² sur l'un des sites que choisira l'agence foncière, en coordination avec les services de la wilaya. Ceci va permettre aux bénéficiaires d'entamer les démarches administratives pour avoir leurs arrêtés auprès des notaires. Chose qui a été bien accueillie par les 200 personnes qui ont souffert pendant plusieurs années à cause de l'incompétence et du laisser-aller de certains ex-responsables de l'agence foncière et des APC.

Benzaïm Abdelouahab

UN COUP DUR POUR LES BARONS DU CONVOYAGE

Saisie de grandes quantités de carburant et des moteurs de pompage

Suite à des renseignements recueillis, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Khenchela ont pu mettre fin aux agissements d'un réseau international de convoyage de carburant, de l'Algérie vers la Tunisie et la Libye, et précisément au niveau des frontières algéro-tunisiennes suite à la découverte d'une grande «casemate» dans laquelle on a pu saisir de grandes quantités de mazout, d'essence et plusieurs moteurs de pompage utilisés par les membres de cette bande, pour la commercialisation de ces produits estimés à des milliards de centimes. Cette opération a nécessité la mobilisation de dizaines de véhicules de la gendarmerie et un dispositif énorme de gendarmes, ce qui a permis d'éradiquer l'un des fiefs des barons du convoyage.

B. A.

SKIKDA

Un projet de l'ex-EPLF vieux de 7 ans

Il s'avère que le sol contiendrait de l'eau ! Le projet de construction d'une tour d'immeuble de 14 étages, à la cité Bel Air de Skikda, attend son lancement depuis 2005. Il fait partie du programme 2005 de l'ex-EPLF.

Sept ans après, les 42 postulants s'accrochent à l'espoir de voir le chantier redémarrer. Après l'arrêt en 2007, la bâtisse est à son quatrième étage construit. Ils sont dans leurs droits, car ils ont déjà rempli leur devoir en s'acquittant du premier versement, correspondant à 40% du montant global, le 14 décembre 2005. Le hic, c'est que, selon les dires de l'un des futurs acquéreurs, ces derniers ont été sommés, suite à la venue d'un nouveau P-dg, de verser un supplément financier. Initialement, pour l'exemple, un logement de type F5 a été estimé à 6 717 100,00 DA, avec la révision des prix, il a atteint les 7 643 373, 80 DA (une attestation de versement du 10 décembre 2007). Prévue une première fois à la fin du 3e trimestre de l'année 2009, la livraison des logements est remise aux calendes grecques, malgré une deuxième promesse donnée le 31 décembre 2010, signifiée dans l'article 5 de la convention entre le promoteur qui est l'ENPI et les acquéreurs.

Photo : Samir Sid.

La cause de ce retard est liée à la découverte d'eau dans le sol ! Une information qui a été qualifiée de bizarre par les postulants. «Comment se fait-il qu'après une étude technique du sol diligentée par l'EPLF en 2005 et la formulation avec soins du cahier des charges avant les travaux, on nous informe que le sol de la tour contient de l'eau ? Pourtant, je me rappelle qu'en 2011, l'infrastructure de l'immeuble a été renforcée par 25 pieux», s'interroge un des postulants. Et d'ajouter, «certes, on est encore loin de se comparer à d'autres pays, mais il convient de signaler que sous d'autres cieux, on bâtit sous la mer. On peut aussi, à la rigueur, prendre l'exemple de Skikda, construite sur un oued jonchant la ville, ou de la rue Larbi Ben M'hidi (ex-Clémenceau)». Les acquéreurs se désolent d'avoir perdu tout ce temps à attendre. Et surtout d'avoir perdu l'opportunité d'acquérir un logement avec un prix de 2005.

Zaïd Zoheir

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

150 grammes de cannabis et 600 000 DA saisis

Deux dealers notoires, âgés de 36 et 44 ans, ont été appréhendés par la brigade des stups de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Skikda.

Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Skikda et écroués pour «détention de drogue aux fins de commercialisation et de consommation».

Cette affaire s'est déroulée à la cité Merdj-Eddib. Des flics ont pris en filature l'un des deux inculpés durant plusieurs jours, guettant ses moindres gestes et faits. Les investigations ont abouti à l'arrestation du dealer en compagnie d'un consommateur et d'un autre dans une autre opération. La quantité saisie est de l'ordre de 150 g de cannabis, alors que le montant de la vente est estimé, quant à lui, à 600 000 DA.

Z. Z.

COLLO

650 grammes de cannabis, 85 psychotropes et 26 800 DA récupérés

Dans le même cadre, la police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra de Collo a appréhendé deux dealers, âgés de 24 et 41 ans, en flagrant de délit de vente de drogue et de psychotropes, à l'avenue Ahmed-Boutamine. Agissant sur information, le 26 septembre dernier, les policiers s'y sont déplacés et ont découvert 650 g de cannabis, 85 psychotropes et une enveloppe contenant 26 800 DA, ainsi qu'une arme blanche, qui étaient dissimulés dans la demeure de l'un des deux mis en cause.

Z. Z.

GUELMA

Une demi-journée de protestation dans les établissements scolaires

Une grande partie des enseignants de la wilaya de Guelma n'ont pas assuré ce lundi matin, l'accueil des enfants dans certains établissements scolaires. «Il s'agit d'une demi-journée de protestation et de débrayage, organisée à l'appel des syndicats, afin de manifester le mécontentement du corps enseignant face à la lenteur dans le paiement de la seconde tranche des rappels au titre des dernières augmentations des salaires accordées en 2011», nous révèle le coordinateur de wilaya de l'Unpef. Ce dernier a tenu à préciser que les cours reprendront normalement dans l'après-midi. Quoi qu'il en soit, les parents d'élèves restent très inquiets face à ces mouvements de protestation qui refont surface et qui risquent de paralyser les établissements scolaires et de prendre en otages leurs enfants.

N. Guergour